

## DISCOURS VŒUX DU MAIRE 2020

Dans quelques semaines, nous serons au terme de ce mandat municipal.

Comme à l'accoutumée, plutôt que de délivrer un bilan de l'année, je souhaite revenir sur les enjeux de notre presqu'île qui, nécessairement, seront au centre de toute action publique dans un avenir proche et long terme.

Je le fais également parce qu'à la lecture des réactions, d'opinions qui s'expriment notamment sur ce qu'on appelle improprement les réseaux sociaux, il paraît nécessaire encore et encore d'expliquer ce qui s'impose aux élus Gâvrais quel qu'ils soient.

Je sais que ces personnes ne sont pas majoritaires. Elles inondent cependant les espaces du débat public.

Pour la plupart, elles ne vivent pas en permanence dans la commune. Elles aspirent alors à une presqu'île figée dans un passé nostalgique de carte postale. Elles nous quittent après leur éphémère passage. Elles retrouvent alors chez elles tout leur confort et tous les services d'une vie citadine qu'elles sont promptes à nous contester de vouloir maintenir ou acquérir.

En saisissant l'opportunité de cette cérémonie des vœux, je souhaite alors faire valoir les principaux éléments d'intérêt général qui s'imposent à nous, et dire ce que nous voulons, habitants permanents de notre presqu'île.

Jusqu'ici, nous avons toujours voulu concilier des rythmes de vie différents, éviter de considérer qu'il existe deux types de population. Résidents permanents et secondaires.

Une vigilance s'impose cependant devant certains faits et attitudes.

La presqu'île ne peut pas être qu'un lieu de retraite ou on viendrait panser les plaies d'une vie urbaine subie le reste de l'année. Ce ne peut être non plus un lieu de spéculation ou on se servirait des progrès apportés par les actions communales ou intercommunales pour valoriser son seul patrimoine.

La presqu'île de Gâvres, comme toutes les autres communes, doit évoluer, s'adapter tout en préservant ses équilibres qui la singularisent au sein du Pays de Lorient : espaces naturels, de résidences et d'activités. En résumé, la presqu'île de Gâvres doit vivre de la même façon tout au long de l'année.

Ce soir, je vais donc m'attacher à faire valoir les quatre principaux enjeux d'intérêt général, intérêt général qui je le souligne fortement doit constituer la pierre angulaire de toute politique communale et bien sûr de toute politique publique.

Le premier, comme vous le savez est démographique avec quelques chiffres pour l'illustrer.

En trente ans, nous avons perdu 41% de notre population soit près de 500 habitants. C'est beaucoup. Il existe dans la commune plus de 900 logements dont bientôt 60 % seront des résidences secondaires. Pour le seul village de Porh Guerh, ce taux s'élève à 90 % avec seulement 10 % de résidences principales.

Nous relevons également l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, plutôt des femmes.

Les personnes âgées quant à elles représentent 60% de la population.

Depuis 2014, seules une dizaine de résidences principales ont été construites. Inévitablement, ces faits ont et peuvent avoir des conséquences sur l'avenir de nos services, notre école, nos commerces.

Il est un deuxième volet qui impacte fortement notre commune.

C'est la fermeture définitive en 2010 du Centre d'Entraînement au Lancement de Missiles (CELM). Il nous a laissé les espaces naturels de Kersahu, la route du Tombolo et sa bande dunaire, l'ex-pyrotechnie, les bâtiments de la Petite Falaise, la zone du Parc dit la « Grande Falaise » et indirectement le centre de vacances de l'IGESA et ses espaces naturels.

Malheureusement, nous n'avons pas été éligibles, comme d'autres, au fonds de soutien aux communes par la restructuration de la Défense. Il nous a alors fallu puiser dans toute notre énergie pour progressivement engager le transfert de ces emprises militaires.

Ce qu'on appelle le changement climatique est désormais visible à Gâvres. C'est notre troisième enjeu. Nous devons l'admettre. Il se traduit par l'érosion de nos plages et nos dunes. Ce thème est devenu majeur pour la protection des biens et de l'avenir de la presqu'île.

Pour plagier le Président Chirac, nous ne voudrions pas que l'on puisse nous dire que notre presqu'île souffre alors que nous regardons ailleurs.

Enfin, il y a nos espaces naturels, notamment la Petite Mer de Gâvres, avec une biodiversité remarquable. Lieu aux multiples usages, lieu de convoitise, lieu de grande confusion d'acteurs.

C'est notre quatrième enjeu.

Ces quatre sujets auraient pu devenir des contraintes pesantes et ont conduit certains commentateurs à des formes de fatalismes. Cela n'a pas été notre choix. L'approche principale qui sous tend toutes nos actions consiste à vouloir les transformer en opportunité.

C'est ce que je vais vous décrire maintenant.

Je vais le redire. Notre avenir, l'avenir de nos commerces et services de proximité passent impérativement par un rééquilibrage entre résidences principales et résidences secondaires.

Le seul chemin qui se présente devant nous est le chemin de Porh Guerh avec l'opération d'extension que nous avons engagée en 2010. Je ne reviendrai pas sur toutes les péripéties qui nous ont conduit à prendre possession des 60 parcelles auprès de ces 200 propriétaires.

Nous disposons aujourd'hui d'une réserve foncière de 16000 km<sup>2</sup>.

Le programme d'aménagement de Porh Guerh, que nous avons arrêté, est un programme très équilibré : autour de l'habitat, la valorisation des espaces naturels et la création d'un équipement au service de l'activité économique et des Gâvrais (l'ex. IGESA).

Pour l'habitat, progressivement nous pourrions offrir à la location, par l'intervention de la société AIGUILLON 10 logements. 37 lots libres seront présentés par la société NEGOCIM. Les parcelles varieront de 200 à 500 m<sup>2</sup> et les prix de 120 euros à 300 euros le m<sup>2</sup>.

Ce projet fera l'objet d'une exposition détaillée dans les prochaines semaines. Chacun pourra constater que ces perspectives d'aménagement s'inscriront parfaitement dans l'existant en respectant les actuels résidents.

Je reviendrai par la suite sur le projet de reconversion de l'IGESA, que nous appelons désormais « Les Saisies ». Il complétera l'aménagement de cette partie sud de notre presqu'île.

Afin de conclure ce premier enjeu de l'habitat, je voudrais vraiment insister sur l'impérieuse nécessité de développer une offre et un choix pour les jeunes qui veulent y demeurer et ceux qui voudront revenir ou nous rejoindre. Après tout, comme le font toutes les communes voisines.

Chaque année, j'ai abordé la question de la reconversion des emprises militaires. Je me dois de vous faire un point. Ce sujet est directement lié au précédent. L'activité est un élément clé de notre dynamique de développement local.

Elle permet d'apporter une plus-value en terme économique, sociale, culturelle et spatiale.

La journée portes ouvertes à la Petite Falaise que nous avons organisée en octobre dernier a été un vrai succès. Vous avez pu, pour la plupart, découvrir des bâtiments confortables réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la commune et de Christian CARTON.

A ce jour, ils sont occupés par huit entreprises artisanales alors que nous avons refusé des demandes d'installations.

Pour la partie «ex.pyrotechnie », nous sommes régulièrement sollicités par des porteurs de projet. Cela nécessite cependant des investissements importants que nous ne sommes pas pour l'instant en capacité de supporter.

Notre attention, nos moyens, notre énergie est actuellement concentrée sur le site de l'ex. IGESA, baptisé « Les Saisies » (Pôle d'accueil de Développement Economique, Social et solidaire). Il fera l'objet dans les mois à venir d'importants travaux de rénovation.

Vraisemblablement, l'ensemble de l'opération y compris l'acquisition s'élèvera à environ 700 000 euros.

Pour la commune, il s'agira d'une opération blanche, financée par la vente du presbytère, des subventions de Lorient Agglomération, du Département du Morbihan, de l'Etat, et aussi par la société à qui nous avons confié la gestion de l'établissement dirigé par Akira LAVAULT qui investira dans cette opération 250 000 € sur ses fonds propres.

C'est ainsi un lieu très innovant qui verra le jour au printemps prochain au service des Gâvrais et du développement de la commune.

Il pourra accueillir des jeunes pendant l'été, des visiteurs toute l'année, des familles, des groupes pour des évènements festifs, des associations. Un espace sera dédié au coworking qui sont des espaces de travail partagés. Il deviendra aussi un lieu d'innovation sociale et écologique pour soutenir des initiatives locales. Bref, un lieu à notre image et non un seul lieu touristique, scénario que nous n'avons pas retenu.

Il me reste à évoquer la zone du Parc.

Depuis quelques mois, avec le concours actif de Lorient Agglomération, des perspectives de reconversion devenaient réelles.

Contre toute attente, les représentants locaux de la Marine nous ont fait savoir leur intention de revenir sur ce site. Leur réflexion est en cours pour un projet qui devrait être finalisé avant cet été. Ce n'est pas à priori une bonne nouvelle pour le développement de notre commune. Au cours de nos contacts avec l'amiral, nous insistons beaucoup pour qu'activités militaires et civiles puissent cohabiter sur ce site. Nous reviendrons vers vous lorsque nous aurons plus de précisions.

Notre troisième enjeu est celui de notre adaptation au changement climatique. Il nous oblige à y envisager une grande partie de notre action publique sur le court, le moyen et le long terme.

Cette année 2019, nous avons refait la digue de Porh Puns, reconstitué la dune protégeant l'entrée de Gâvres et nous apprêtons à engager les opérations d'amélioration de la Grande Plage.

Ce sont plus d'un million d'euros qui ont et vont être engagés grâce au soutien de l'Etat, du Département du Morbihan et de Lorient Agglomération. Avec les mêmes partenaires auxquels se sont associées la communauté de commune Blavet Bellevue Océan et la commune de Plouhinec, nous venons de confier une étude à la société CASAGEC afin de mieux connaître le fonctionnement hydro sédimentaire du tombolo de Gâvres. Nous élargirons le point de vue jusqu'à la Ria d'Étel.

Les premiers résultats feront l'objet de présentations publiques à la fin de l'année. Ils devraient permettre de définir des plans d'action de défense contre l'érosion côtière et des risques de submersions marines tout au long de notre seule route d'accès.

Ces réunions publiques seront organisées afin de concerner le plus grand nombre d'habitants à ces questions environnementales.

Dans le cadre de cette politique de participation que nous avons engagée dès 2008, une dizaine de citoyens se sont portés volontaires afin de suivre les prochains travaux de la Grande Plage.

Avec l'Université de Bretagne Sud, nous irons plus loin. C'est vers 2050 que nous porterons notre regard. Le programme est intitulé « Le futur de la presqu'île de Gâvres : vers une stratégie durable et citoyenne ». Il s'agira encore par des réunions publiques, des ateliers et des conférences, de favoriser la réflexion et les échanges entre scientifiques, gestionnaires, élus et citoyens.

Enfin, nous réfléchissons dans le cadre d'un autre programme expérimental intitulé RISCOPE à des systèmes d'émission de prévision et d'alerte de submersion côtière.

Il est un quatrième enjeu que je voudrais évoquer avec vous ce soir.

C'est celui de la gestion de nos espaces naturels.

Elle n'est toujours pas satisfaisante. Pourtant, nous ne manquons pas de dispositifs et de structures : zone Natura 2000, zone de protection spéciale, zone spéciale de conservation, sites inscrits et classés, syndicat mixte, intercommunalités, établissement public d'Etat.

Tous ont pour objectif leur protection et leur valorisation. Ce qui est fort louable. Pourtant, pour nous et pour vous qui vivez la Petite Mer de Gâvres au quotidien, les résultats paraissent bien en deçà des intentions.

Plantes invasives qui se multiplient, réseaux d'irrigation bouchés, actions de chasse la nuit, stationnement anarchique, cordon dunaire malmené par les cheminements et le stationnement, qualité de l'eau dégradée, projet de réensemencement en coque controversé.

Malgré nos multiples alertes sur une nécessaire approche globale et pragmatique autour des communes concernées, chacun poursuit son chemin dans ce mille-feuille à la française si souvent décrié.

Avec nos voisins de Port-Louis et Riantec, nous voulons mettre les communes et leurs habitants au centre de cet échiquier. Nous pensons être les meilleurs connaisseurs de notre territoire, avant que les experts nous imposent leur vision.

Pour engager cette stratégie, nous avons créé le label Petite Mer Nature. Les premières actions concrètes ont consisté à installer dans chaque commune, des pupitres présentant la biodiversité de la Petite Mer.

Cette volonté de valoriser auprès du grand public les atouts de la Petite Mer dans les domaines environnementaux et touristiques va connaître une deuxième étape plus ambitieuse. Nous avons pu constituer avec le concours d'Erwan Le Cornec, du bureau GEOS, une base d'informations pour créer une banque documentaire complète dans les domaines environnementaux et socio-économiques.

Sur cette base documentaire, un projet numérique en cours d'élaboration permettra à chacun de façon ludique d'y accéder de son domicile, et aussi à l'occasion d'une promenade via son smartphone.

En achetant l'ex IGESA, nous avons fait l'acquisition de près de 6 hectares d'espaces naturels, aujourd'hui en friche.

Avec le camping de La Lande «Pointe des Saisies », nous disposons désormais d'une vaste zone qui devra être aussi préservée et valorisée. Aujourd'hui, faute d'entretien, la végétation y est dense et inaccessible. Il s'agira de lui rendre tout son potentiel.

La commune sera exemplaire en conjuguant ce qui devrait toujours être : approche citoyenne, scientifique et technique mais surtout au bout du compte....efficacité.

Mais ! quel est le sens profond qui nous conduit à entreprendre toutes ces opérations autour de ces quatre enjeux?

Pourquoi y mettons-nous tant d'énergie et de cœur ?

Je vais essayer d'y répondre sans doute partiellement mais avec cette volonté que chacun sinon l'accepte, au moins en comprenne les fondements.

Il convient, au prime abord, de situer le rôle de la commune dans l'organisation territoriale de la France avec les intercommunalités, les départements, les régions et l'Etat.

C'est le premier échelon visible, compréhensible pour les citoyens.

Les mouvements de fin 2018 et début 2019 ont mis en évidence une société distendue entre ville et campagne. La commune et leurs élus sont alors apparus comme des éléments de stabilité, conjuguant protection et adaptation aux besoins de proximité. C'est le cas de Gâvres.

Si elle est commune littorale, elle est aussi rurale.

C'est un lieu où l'environnement et la nature dominent. Un lieu ressource où on peut envisager des activités productives adaptées.

C'est un lieu où derrière les paysages, on peut trouver des espaces résidentiels et récréatifs bien intégrés.

C'est un lieu où la nature s'offre à nous à condition qu'on la protège.

C'est ici que le temps se partage avec les autres, c'est le temps où l'on fait connaissance, où l'on échange des émotions, où les enfants grandissent ensemble, et expérimentent le territoire communal.

C'est aussi ce lieu de la diversité, comme une famille recomposée avec les Gâvrais de la première heure, leur conjoint qui les ont rejoints, les nouveaux habitants, les résidents secondaires.

Il s'y construit ici un sentiment d'appartenance à une communauté.

C'est en finalité une identité collective qui se dessine autour de la mémoire, de notre quotidien et les coopérations qui nous conduisent à aller plus loin pour vaincre des obstacles qu'un individu ne peut lever seul.

C'est donc autour de cette identité que la commune organise sa politique publique.

Au-delà des enjeux que j'ai développés en introduction, beaucoup d'habitants y prennent leur part dans les associations et par leurs initiatives individuelles, quelque fois discrètes.

J'en prends pour exemple quelques-unes. Elles n'ont pas en apparence de liens entre elles et pourtant elles concourent toutes à la construction de cette identité collective.

Je pense tout récemment à « Femmes et Hommes de Gâvres » de Stefane France, le rachat du fonds de commerce du magasin SPAR par Roger et Nadine RUFFIE. Le dernier numéro de « Gâvres sur les traces du passé » consacré à la commission des expériences du Gerbam par Jean-Georges DRIANO. L'équipe des enseignantes qui multiplient les projets. Et aussi les élus du conseil municipal qui travaillent souvent dans l'ombre au service de tous.

Bien évidemment, nous nous situons directement au sein de l'agglomération de Lorient. J'en rappelle les principales compétences qui nous touchent de près. Les transports, la collecte des déchets, l'habitat, l'eau et l'assainissement, tourisme, les zones de baignade.

Elles constituent désormais un socle solide de l'intercommunalité que nul ne conteste étant donné la bonne qualité de service.

Il y a aussi le Département qui nous soutient par l'investissement dans nos initiatives.

C'est dans cet ensemble de Gâvres au Pays de Lorient que nous entretenons, construisons notre identité. Cette identité qui sécurise et protège, permet de défendre ses services publics, facilite l'exercice de la citoyenneté dans les associations, au conseil municipal et au Centre Communal d'Actions Sociales.

Défendre une certaine identité communale ne peut être assimilé à un repli sur soi.

Le repli sur soi est la conséquence d'une perte de confiance. La défense d'une identité en est son exact contraire.

Cette position de principe permet à chacun de se savoir debout, bien ancré dans son territoire.

Elle permet d'exister à l'extérieur et pour ce qui me concerne, de faire valoir nos singularités, nos besoins spécifiques lorsque c'est la recherche de l'uniformité qui domine les politiques publiques

Nous assumons donc parfaitement, dans nos partenariats cette posture, dans la mesure où elle est bénéfique pour tout le monde.

Pour clore cette intervention, j'avais plusieurs intentions, avec cette volonté de toujours vous intéresser à la vie communale, vous parlez de nos finances, de nos choix de gestion, de l'écart qui peut exister avec ceux qui pensent encore que nous avons beaucoup de moyens et la réalité, j'aurais pu aborder ainsi la complexité de plus en plus grande des dossiers, du temps long de l'action communale, de l'intercommunalité.

Je veux rester dans l'esprit de ce début d'année 2020 et prolonger mon propos par des vœux collectifs.

J'espère vous avoir convaincu que la commune n'est pas une seule entité administrative. Qu'elle reste cet espace où l'on peut construire un projet de vie et profiter de tous les moyens qui le faciliteront pour peu qu'on ne s'enferme pas dans des pensées et regards négatifs.

C'est le vœu que chacun puisse apporter une contribution effective au bien commun en fonction de ses possibilités.

Ce sont des actes du quotidien qui peuvent être simples, par exemple :

- Désherber le long de sa propriété sur la voie publique
- Participer au moins à une manifestation associative par an
- Fréquenter régulièrement les commerces
- Solliciter les artisans locaux
- Respecter les consignes de vie en commun (déchets, circulation, stationnement).

Nous vivons dans un territoire qui séduit et enthousiasme tout nouveau visiteur.

Nous devons en avoir conscience chaque jour. Il nous faut le rappeler encore et encore aux plus pessimistes.

Ce soir, votre seule présence témoigne de votre intérêt, votre implication, de cette envie aussi que notre commune, votre commune doit et peut se transformer, en la respectant, en nous respectant.

Je vous souhaite, je nous souhaite une bonne et très belle année 2020.....à Gâvres et au sein du Pays de Lorient.